


Photos horribles d'un accident de voiture sur Internet: seraient-elles censurées en France?

 [nikki catsouras](#), [accident de voiture](#), [vie privée sur internet](#), [photo](#), [mort](#), [états-unis](#)

INFO
RÉDACTION

Info publiée par la rédaction du Post

Par [La rédaction du Post](#)
le 04/05/2009, vu 12645 fois, [74](#) 

Y a-t-il une vie privée sur internet, même après la mort ? Cette question fait débat aux États-Unis, [après la diffusion sur la toile de photos d'un accident de voiture](#). [Des photos insoutenables du corps de la victime](#).



En 2006, Nikki Catsouras, 18 ans, emboutit la Porsche de son père alors qu'elle roulait à plus de 150 km/h. Elle meurt sur le coup. Les patrouilleurs routiers prennent des photos de la scène, comme c'est l'usage lors d'accidents. Dans les jours qui suivent, deux agents envoient les photos à leurs proches pour les mettre en garde contre les dangers de la route. Les photos, extrêmement choquantes, vont se retrouver sur internet, rapidement hébergées par des milliers de sites.



Depuis, les parents de Nikki se battent pour obtenir le retrait des photos, en vain. La justice américaine leur a répondu que légalement, rien n'empêchait leur publication. [La vie privée ne s'étend pas aux morts](#), explique *Newsweek*.

De leur côté, les agents qui ont fait fuiter les photos ont été suspendus quelques jours, mais pas poursuivis. "[Toute personne qui voit ces photos va conduire avec plus de prudence - c'est une mission de service public](#)", souligne l'avocat de l'un d'eux à *NewsWeek*. Et d'ajouter : "[On est en Amérique, il y a une liberté d'information](#)."

Qu'en serait-il en France ? De telles photos pourraient-elles circuler sur internet ?

1. Non. "La vie privée ne s'arrête pas à la mort", confie au *Post.fr* **Me Eric Barbry, directeur du pôle Communications électroniques & Droit au cabinet Alain Bensoussan.**

Un tel cas de figure pourrait-il se retrouver en France ?

"Non, en France, la vie privée sur Internet ne s'arrête pas à la mort. Il y a un droit qui est plus protecteur des intérêts des personnes, y compris après leur mort, comme en témoigne [l'interdiction de l'exposition 'Our Body' à Paris, qui exhibait des cadavres](#). Après, on peut discuter de telle ou telle exception, mais la préservation des personnes prime."

La justice américaine justifie le retrait des photos par le droit à l'information...

"Devoir d'information ou voyeurisme, c'est l'éternel débat ! En France, les proches de la victime pourraient sans doute obtenir le retrait des photos, sauf exception au regard de l'actualité."

2. [Les photos prises lors d'accidents de voiture sont confidentielles, explique la préfecture de police de Paris contactée par LePost.fr.](#)

Des photos sont-elles prises lors d'un accident de voiture ?

"Généralement, les services de police ou de gendarmerie qui se déplacent sur un accident corporel en prennent."

Ces photos peuvent-elles être diffusées sur internet ?

"Ces photos sont des éléments de procédure et soumises aux règles des scellés judiciaires, ce qui suppose le secret absolu de l'enquête. Ces photos ne seront communiquées qu'à l'autorité judiciaire, en l'occurrence le procureur."

Si un agent fait fuiter ces photos, est-il condamnable judiciairement ?

"Tout policier qui diffuserait des éléments de procédure s'exposerait à des sanctions judiciaires et pénales."

On se rapproche donc du cas de [la vidéo de l'agression dans un bus de la RATP qui s'est retrouvée sur Internet et qui a fait grand bruit le mois dernier](#).

Le Post a décidé de ne pas diffuser ces photos par respect pour la famille Catsouras et parce qu'elles sont extrêmement choquantes.

(Sources: Le Post, [NewsWeek](#))

A lire aussi :

- [Photos gores d'un accident de voiture: pourquoi ont-elles le droit de circuler sur internet?](#)
- [Photos gore de Nikki Catsouras : Internet est parfois un repaire de voyeurs](#)
- [Peut-on montrer des cadavres dans une expo?](#)

Par **La rédaction du Post**